

Le mot français *abri* vient d'*abrier*, et ce dernier a été longtemps en usage en France. On l'y a maintenant remplacé par *abriter*, et cela au grand chagrin de plusieurs lexicographes, qui trouvent *abrier* plus doux et plus naturel.

Les étymologistes ne s'accordent pas sur l'origine d'*abrier*. Les uns veulent qu'il dérive de *abre*, à cause du refuge que les arbres fournissent pendant une ondée ; les autres tiennent pour *apricus*, signifiant " lieu exposé au soleil " (du grec *a* privatif, et *phrise*, ne frissonne pas), d'où, disent-ils, l'on a aussi fait *Afrique*.

Quelle que soit cette étymologie, il est à remarquer que l'on donne à *abrier*, au Canada, un sens relativement restreint. Ainsi, alors qu'aujourd'hui encore, en Normandie, on dit communément :—Cet *abre* nous *abrie* bien, c.-à-d. " nous protège, nous défend avec efficacité," le Canadien, par contre, entend presque exclusivement, par *abrier*, le fait de se blottir sous des couvertures, soit au lit ou en voiture. Cependant, il n'est pas rare d'entendre dire, dans certaines campagnes canadiennes : *Abrier* les jardinages, c.-à-d. mettre le jardin potager à l'abri, à l'aide de binages quelconques, de bâches, etc.

Abrier (s'), *v. pron.*, Se couvrir, s'envelopper de couvertures.

Acadien, enne, *adj. géog.*, Qui est né en Acadie ; qui est propre à l'Acadie ou à ses habitants. D'abord circonscrit à la population de l'Acadie proprement dite (aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse), ce terme s'applique maintenant à toute la race d'origine française, disséminée dans les Provinces Maritimes.

Acagnardi, ie, *part. pass.* du verbe *acagnardir*. Qui est bourru, renfrogné, triste, abattu. Cette acception serait ainsi passablement différente de celle attachée au mot français *acagnardé*, lequel veut surtout dire un vagabond, un fainéant, un oisif débauché.

Syn. comp., *Acagnardi*, *Catéreux*. On devient *acagnardi* par suite d'une disposition à la misanthropie ou à la méchanceté, tandis que, être *catéreux*, c'est en être arrivé à broyer du noir par raison de maladie ou d'infirmité.

Acagnardir (s'), *v. pron.*, Devenir bourru, renfrogné, d'humeur difficile, avec un certain penchant à l'oisiveté et à la misanthropie.

En France, *s'acagnarder* signifie surtout devenir paresseux, *cagnard*, comme le *cagnot* (petit chien, en Saintonge) qui craint la peine et le froid.